



PARCOURS

Je crée le site web vitrine de mon entreprise

19
FORMATIONS VIDEO
de 10 min en moyenne



**DES APPORTS
THEORIQUES**

en format PDF



**DES TESTS
DE VALIDATION**

pour valider vos acquis



**Environ 10 heures
pour se former**

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Connaître la démarche de création du site web de l'entreprise
- Respecter les règles de la publication et de la gestion d'un site web
- Connaître les techniques actuelles pour créer un site vitrine optimisé
- Savoir faire vivre son site Web et l'optimiser

PUBLIC VISE

- Dirigeants d'entreprises et leurs conjoints
- Assistants (es) de direction de TPE/PME
- Responsables de centres de profit
- Toute personne souhaitant faire connaître son activité ou son expertise via un site web

EXPERTS FORMATEURS

Spécialistes de la création et de la gestion de sites web et des logiciels actuels permettant l'optimisation des sites

LES 19 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Je réfléchis à créer le site web de mon entreprise
- 2/ Je rédige le cahier des charges de mon site web
- 3/ Je choisis mon nom de domaine
- 4/ Je choisis mon hébergeur web
- 5/ Je rédige les mentions légales de mon site web
- 6/ Je respecte le RGPD pour mon site web
- 7/ Je m'informe sur les outils pour créer mon site web
- 8/ Je m'initie au design web
- 9/ Je découvre le copy writing
- 10 /Dois-je utiliser Wix ou Wordpress pour créer mon site internet vitrine ?
- 11/ Je crée un site web avec Wix
- 12/ Je crée un site web avec Wordpress
- 13/ Dois-je utiliser Wix ou Shopify pour créer mon site internet marchand ?
- 14/ Je crée un site web marchand avec Shopify
- 15/ J'utilise des images libres de droit
- 16/ J'indexe le site web de mon entreprise sur Google
- 17/ Je travaille le référencement naturel de mon site
- 18/ Je lance une campagne Google Ads
- 19/ J'étudie les résultats de mon site Web

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>